

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	34 (1905)
Heft:	12
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immédiatement après on procède à une distribution de petits pains aux enfants des écoles et le conseil paroissial offre des vins d'honneur aux invités.

A cinq heures eut lieu le banquet, qui fut agrémenté de nombreux discours et d'excellentes productions des sociétés philharmoniques de La Tour, qui se sont distinguées et n'ont pas peu contribué au succès de la fête.

M. Castella, syndic, souhaite la bienvenue au représentant du Conseil d'Etat, au clergé et aux autres invités. M. Python, qui ne veut pas refaire un discours remercie M. le syndic et porte son toast aux autorités de La Tour. M. Favre, rév. curé de La Tour, au nom de la commission scolaire, remercie tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la construction de la maison d'école. M. le doyen Magnin félicite les autorités d'avoir eu l'heureuse idée d'associer à cette fête le clergé du décanat et les remercie en son nom. Prennent ensuite la parole M. Menoud, lieutenant de préfet, M. Morard, président, M. Reichlen, député, M. Reichlen, rév. aumônier, qui portent tour à tour leur toast aux autorités et à la population de La Tour. M. le Dr Alex, rév. curé de Bulle, boit à l'union toujours plus étroite des habitants de Bulle et de La Tour. M. Oberson, inspecteur, dans une charmante improvisation, chante les mérites de la commission scolaire et lève son verre en son honneur. M. Hertling, architecte, remercie tous ceux qui ont facilité sa tâche et boit à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre lui et les autorités. Enfin M. Ruffieux, prof., qui remplit les fonctions de major de table, remercie les autorités d'avoir eu la délicate attention d'inviter les anciens instituteurs de La Tour; il boit à la santé du corps enseignant de la localité.

La partie officielle est ensuite déclarée close et les invités reprennent le chemin du retour.

Le souvenir de cette belle fête restera à jamais gravée dans la mémoire de toute la population de La Tour qui mérite d'être félicitée pour sa généreuse entreprise.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, il me reste à vous demander pardon d'avoir trop abusé de vos colonnes et vous prier d'agrérer l'expression de mes respectueux sentiments.

T. D. E.



Chronique scolaire

Fribourg. — Le 3 juin, le corps enseignant primaire de Fribourg, a fêté le 25^e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. *Muller* comme maître aux classes allemandes de la ville.

La réunion qui eut lieu le soir aux *Charmettes* fut une vraie fête de famille. M. l'*Inspecteur Quartenouï* montra ce que fut à Fribourg la carrière de M. Muller. Un quart de siècle de labeur, de dévouement et de fidélité au devoir lui a mérité l'estime et la reconnaissance des autorités et de nombreuses familles. M. *Berset, instituteur*, se fit l'interprète des sentiments du corps enseignant et exprima les félicitations et les vœux de ses collègues.

M. *Muller*, très touché de ces manifestations de sympathie eut des paroles aimables pour tous. Il rappela le souvenir de ceux qui — la liste en est longue — ont travaillé à ses côtés. Beaucoup sont mort au champ d'honneur; d'autres — ici M. Muller s'adresse aux institutrices — ont préféré les joies du foyer à celles de l'école et ont quitté l'enseignement, « la salle d'attente! »

La soirée, agrémentée de nombreuses productions, se passa tout entière dans la joie la plus cordiale.

La Direction de l'Instruction publique s'était associée à cette fête et avait offert des vins d'honneur. Sur la proposition de la commission des écoles, le Conseil communal a décidé qu'un souvenir serait remis au jubilaire en reconnaissance de ses longs et loyaux services.

— *Ecole de commerce.* — On annonce la prochaine ouverture à Fribourg, sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique, d'une école de commerce pour femmes. Le programme comporte deux ans d'études, plus une troisième année facultative pour les élèves désireuses de compléter leurs connaissances en matière de droit commercial et de sciences sociales.

L'école sera à même de préparer les femmes à une carrière qui, jusqu'ici, leur était fermée en Suisse : celle d'inspectrices de fabriques.

— *Sténographie.* — L'assemblée générale annuelle de la *Fédération sténographique de la Suisse romande* a eu lieu à Rolle, le dimanche 28 mai, sous la présidence sympathique et distinguée de M. F. Favre, dont le mandat expirait.

La discussion des tractanda épuisée, on a entendu, venant de toutes parts, un exposé de nombreux faits qui prouvent de plus en plus péremptoirement la supériorité de la sténographie Dupluyé, en même temps que les excellentes dispositions de la *Fédération sténographique romande* à l'égard des écoles rivales, l'unique but qu'elle poursuit étant de vulgariser, quel qu'il soit, le système de sténographie donnant les meilleurs résultats.

Lorsqu'il s'est agi de désigner le nouveau siège de la *Fédération sténographique romande*, M. Bonabry a proposé Lausanne, mais un Genevois très aimable, M. Cuchet, sténographe des Chambres fédérales, a proposé Fribourg, et cette proposition, appuyée par plusieurs sténographes, a été adoptée à l'unanimité, moins les voix des représentants de notre canton.

On a ensuite procédé à la nomination du président central, et M. Bonabry, professeur à Fribourg, a été élu à l'unanimité moins une voix. La même unanimité s'est retrouvée immédiatement après pour appeler à faire partie du bureau, sur la proposition de M. Bonabry, M. Chassot, sténographe aux Chambres fédérales, et M. Hæsler, ancien élève du cours de sténographie donné depuis quelques années à l'Université de Fribourg. Le Comité, qui compte 12 membres, a été composé de sténographes de Genève, Lausanne, Berne, Yverdon, Vevey, Le Locle, etc.

Belgique. — *Le Congrès international le plus intéressant* qui aura lieu à Liège, sera sans contredit celui de l'« Education familiale ». Il est placé sous le patronage du gouvernement belge et sous la présidence des Ministres de l'Instruction publique et de la Justice. La bonne éducation de la première enfance est l'œuvre la plus importante en vue de l'amélioration des conditions sociales des générations futures. Tout le monde, parents, éducateurs, philosophes, docteurs, sociologues s'intéresseront à cette question primordiale.

Les Comités nationaux du premier Congrès international d'éducation familiale, qui aura lieu à Liège les 18, 19 et 20 septembre, se composent des notabilités les plus en vue du monde philanthropique, scientifique, médical et pédagogique des divers pays.

Pour la Suisse, le comité est placé sous la présidence de M. G. Python, Directeur de l'Instruction publique, à Fribourg. Secrétaire : A. Esseiva, avenue de Rome, 11, Fribourg.

Pour les inscriptions et renseignements, les intéressés sont priés de s'adresser aux secrétaires de leurs comités nationaux ou directement au bureau du Congrès, à M. Pien secrétaire, 44, rue Rubens, Bruxelles. La cotisation des membres ordinaires est de 10 fr., des membres donateurs, 25 fr. La liste des membres donateurs sera publiée. Plus de 200 rapports sont annoncés. Ces rapports, avec le compte rendu des discussions formeront l'« ouvrage » le plus complet et le plus au courant des questions d'éducation.

AVIS

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi, 19 juin prochain, à 1 $\frac{1}{2}$ h. de l'après-midi, à la brasserie Peier, salle du 1^{er} étage, à Fribourg.

Tractanda :

- 1^o Nomination du bureau ;
- 2^o Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
- 3^o Rapport administratif du comité ;
- 4^o Approbation des comptes de 1904 ;
- 5^o Fixation du chiffre de la cotisation pour 1905 ;
- 6^o Nomination de la commission examinatrice des comptes ;
- 7^o Renouvellement du comité ;
- 8^o Questions éventuelles et diverses.

Au nom du comité :
Le secrétaire : H. GUILLOD.

Un homme qui s'écoute parler écoute toujours un sot.